

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 8	Date de la séance : 15 janvier 2024
Présents : 7	Date de la convocation : 10 janvier 2024
Votants : 7	
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - POURREYRON Cyril – Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande – M. SAVOYE Marc.	
Absents excusés : M. GULGILMINOTTI Morgan	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Objet : Convention de mise à disposition de personnel entre Fleurie et Vauxrenard

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de convention de mise à disposition de personnel à intervenir entre les communes de VAUXRENARD et de FLEURIE, durant l'année 2024, permettant aux salariés des services techniques des 2 collectivités, d'intervenir sur les 2 territoires : Fleurie pour des travaux de curage de fossés, de fauchage des accotements et Vauxrenard pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- ☛ **Accepte** les conventions de mise à disposition à intervenir entre la commune de VAUXRENARD et la commune de FLEURIE, pour les agents :
- ☛ Sylvain JOLIBOIS, adjoint technique principal de 1ere classe à la commune de VAUXRENARD
- ☛ Daniel FOREST, agent de maîtrise principal à la commune de FLEURIE
- ☛ **Précise** que ces conventions seront conclues pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024

Ainsi fait et délibéré à Vauxrenard, les jours, mois et an que sus dits.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

